



SYNDICAT NATIONAL DES AGENTS DES DOUANES CGT

Sections de Bayonne - Bordeaux - Midi-Pyrénées

Monsieur le président,

L'année dernière encore nous dénoncions le système injuste et contreproductif de l'évaluation - pardon ! , de "l'appréciation de la valeur professionnelle" des agents. A ce égard, ne conviendra-t-il pas de modifier l'intitulé de l'objet des CAP de l'espèce ?

Nous avons depuis l'an dernier un petit motif de satisfaction : l'arrêt de la Cour de Cassation du 27 mars 2013 qui déclare illicite la mise en oeuvre d'un mode d'évaluation reposant sur la création de groupes affectés de quotas préétablis que les évaluateurs sont tenus de respecter.

Cela a conduit l'administration à abandonner les quotas absurdes de 10 % d'agents "excellents" bénéficiant de trois mois de réduction ce que nous jugeons favorablement. Faut-il voir une explication de la faiblesse du nombre de recours inédit du fait de la possibilité mécanique de "récompenser" un plus grand nombre (90% contre 70% précédemment). Le bilan de la notation que vous allez nous présenter nous permettra de nous en faire une idée plus précise.

Mais ce n'est qu'une petite avancée qui ne nous fait pas oublier le long chemin qu'il reste à parcourir :

- la décorrélation entre l'entretien professionnel et l'évaluation des qualités professionnelles des agents, le second aspect ayant pour effet de ramener le premier à un simple exercice formel. L'entretien professionnel doit en effet reposer sur un climat de confiance que l'enjeu d'une "gratification" ne peut que dégrader ;

- L'abandon d'un système hypocrite qui reposerait sur des contrats d'objectifs dont la mise en oeuvre depuis plusieurs années nous permet de constater qu'il

n'y a aucune automaticité de la reconnaissance (les deux dossiers qui nous sont présentés l'attestent).

- l'abandon du système infantilisant de classement et de valorisation des agents. Ainsi que le soulignent les auteurs du rapport au 1er ministre intitulé "bien-être et efficacité au travail", "tout salarié veut-être efficace et utile, c'est ce qui donne du sens et de la fierté à son travail". A contrario, la non reconnaissance dans un système donné génère amertume et souffrance, notamment chez les agents les plus investis. Là encore les deux dossiers présentés sont emblématiques.

Dans un contexte où plus de 27 % des salariés disent souffrir de leur travail, est-il vraiment utile de maintenir ce qui figure manifestement parmi les "irritants sociaux" ?

* * *

Le SNAD-CGT rappelle ainsi sa position :

- Suppression de tous les quotas budgétaires qui induisent mécaniquement la constitution d'une catégorie d'agents "médiocres" ;

- Avancement pour tous aux délais réduits ;

- Mise en oeuvre, à tous les niveaux hiérarchiques, d'une réelle politique de concertation et de responsabilisation libérée de l'arbitraire et des contingences purement comptables, seul gage de réelle motivation des agents.

Bordeaux le 11 septembre 2013